Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE

LOCATION PAR L'ÉTAT DU DROIT DE CHASSE SUR SON DOMAINE PUBLIC FLUVIAL JUSQU'AU 30 JUIN 2028

Réseau hydrographique : Le Doubs

Lot : D3

Limite amont : - au chemin de terre longeant le Doubs, et située à 200 m de la route de Longepierre à Navilly

Limite aval : pont de Navilly sur la RN 73

Communes : CHARETTE-VARENNES, LONGEPIERRE, NAVILLY

Longueur approximative : 5100 mètres

Source: DDT
Edité par DDT 71 le 06/03/2019
BD Carto BD Topo- Copyright IGN-Paris